

Réf: Dossier 184031

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANGALORE CASHEW TRADER IVORY COAST
» en abrégé « MCT IVC »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU CITE LES
FINANCES IMMEUBLE ACACIAS 2ème ETAGE PORTE 204,
Lot 460, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANGALORE CASHEW TRADER
IVORY COAST » en abrégé « MCT IVC »

Objet: Achat et exportation de tous produits agricoles notamment noix de cajou, café, karité, maïs, cacao, hévéa, noix de coco, arachide, coton, soja. La participation à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement. Et, plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU CITE LES
FINANCES IMMEUBLE ACACIAS 2ème ETAGE PORTE 204,
Lot 460, Ilot 21

Dirigeant(s) M NITHIN KUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00865 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11458/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

